



Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Senneterre tenue le 7 octobre 2019 à 20 heures à l'hôtel de ville situé au 551, 10^e Avenue à Senneterre.

Étaient présents : M. Jean-Maurice Matte, maire;
Mme Francine Trottier, conseillère du quartier n^o 1;
M. René Paquin, conseiller du quartier n^o 2;
Mme Louise Allaire, conseillère du quartier n^o 3;
M. Steve Chouinard, conseiller du quartier n^o 4;
Mme Nathalie-Ann Pelchat, conseillère du quartier n^o 5;

Formant quorum sous la présidence de M. Jean-Maurice Matte, maire.

Étaient également présents : M. Patrick Rodrigue, directeur général et trésorier adjoint;
Me Hélène Veillette, greffière.

Était absent : M. Sylvain Moreau, conseiller du quartier n^o 6.

Résolution n^o 2019-202

Municipalité alliée contre la violence conjugale

Attendu que la *Charte des droits et libertés de la personne* reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

Attendu que c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

Attendu que le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

Attendu qu'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

Attendu que malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

Attendu que lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

Attendu que comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

À ces causes, il est proposé par la conseillère Louise Allaire, appuyé par le conseiller Steve Chouinard :

De proclamer la Ville de Senneterre municipalité alliée contre la violence conjugale.

Adoptée à l'unanimité

Copie certifiée conforme
Le 10 octobre 2019

Hélène Veillette, notaire, OMA
Greffière

(Signé) Jean-Maurice Matte

Jean-Maurice Matte
Maire

(Signé) Hélène Veillette

Hélène Veillette, notaire, OMA
Greffière